



Compte rendu de la réunion du Mercredi 07 Février 2018

Présents : CUYALA F. HOURDEBAIGT J. MAISONNAVE JP. PEYROU D. PH. LADAURADE..
CARRASQUET C. VUILLECARD St. MIRANDE D. CAILLEY J-P

Absent excusé :

Invité :

Ordre du Jour :

- a) Approbation du compte rendu réunion Janvier 2018
- b) Repas des chasseurs
- c) Achat machine à mettre sous vide
- d) Chasse sur parcelle dont on n'a pas les droits de chasse
- e) Mail de la mairie.
- f) Réunion des Unités de Gestion
- g) Comptage
- h) Point financier

a) Approbation Compte Rendu de Janvier

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

b) Repas des chasseurs

Jean Hourdebaigt et Jean-Pierre Maisonnave ont pris contact avec le traiteur, le cheval blanc à Lacq.
Le menu pour le repas sera :

Garbure
Filet de colin sauce dieppoise
Civet de sanglier
Roti de sanglier
Tomate et gratin de pomme de terre
Fromage (Brie, Saint nectaire, pays)
Charlotte aux fruits rouges
Vin rouge, vin rosé pain café

Prix : 18 €

c) Achat machine à mettre sous vide

La machine que l'on utilise actuellement commence à avoir des signes de faiblesse (problème de joint, pompe à faire le vide moins puissante) et sous dimensionner quand il y a plusieurs sangliers à découper. J'avais vu au magasin « point vert » une machine à faire le vide en promotion, mais elle est en rupture de stock. Un employé de point vert (chasseur de sanglier à Garos) nous a conseillé d'acheter plutôt une machine professionnelle. Le prix de cette machine est de 699,00 €.
Quel est l'avis du CA pour l'achat de ce matériel : Avis Favorable.

d) Chasse sur parcelle dont on n'a pas les droits de chasse

Dimanche 4 Février 2018, Didier MIRANDE a constaté que l'ACSGB a tué un sanglier sur la parcelle de Mr LABORDE-ISAC. Pour laquelle nous n'avons pas les droits de chasse.
Les personnels concernés seront convoqué par lettre AR devant le Conseil d'Administration.

e) Mail de la mairie

Nous avons reçu un mail de la mairie

Date: Wed, 31 Jan 2018 11:05:20 +0100

Subject: Dégats occasionnés par les sangliers

Les recherches de sangliers dans cette zone n'ont rien donné.

f) Réunion des unités de Gestion.

Une réunion pour l'UG 8 et 9 se tiendra le mardi 13 mars 2018 à la mairie de Pardies à 19 h 00

Ordre du jour :

- Demande de convention agrainage.
- Demandes initiale de plan de gestion sanglier 2018/2019.
- Demande de recours chevreuil pour la dernière année du plan de chasse triennal.
- Demande de plan de gestion lièvres 2018.

Ce rendront à cette réunion Mr MIRANDE Didier et Mr MAISONNAVE J-Pierre

g) Comptage

Arrêter les dates des comptages et personnels y participant, démarches administratives (Presse, Gendarmerie, Garderie)

GIC du 12/02/218 au 03/03/2018 et hors GIG du 03/03/2018 au 27/03/2018.

h) Point Financier.

Le trésorier fait un point de situation sur les recettes et dépenses de l'Association avec une balance positive de 5072,99 €